

GLOBAL COMPACT France
1, rue du Louvre
75001 - PARIS

À nos partenaires et parties
prenantes,

Rillieux-la-Pape, le 20 mai 2019

Nous reconnaissons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une Communication sur le progrès (COP). Cette dernière comprend une déclaration réitérant l'adhésion aux principes du Global Compact, une description des mesures concrètes mis en place depuis l'adhésion au Global Compact ou bien depuis la publication de notre dernière communication, et enfin une mesure des résultats obtenus ou escomptés.

Nous sommes dans le regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre Communication sur le progrès car la personne en charge de ce dossier a quitté la société. Une nouvelle personne a pris en charge ce dossier mais cela nécessite un délai de passation qui ne nous permet pas d'avoir une COP finalisée dans le délai initialement prévu.

Nous sommes par ailleurs en cours de mise en place de certains éléments importants pour la société d'un point de vue RSE mais le projet étant en cours de finalisation nous ne pouvons pas communiquer sur ce sujet avant fin juillet.

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir publier notre COP et décrire les efforts et progrès réalisés afin d'appliquer et mettre en œuvre les principes du Global Compact des Nations Unies. Notre prochaine Communication sur le progrès sera envoyée sur le site du Global Compact à des fins d'évaluation en date du 5 août 2019 au plus tard.

Bien cordialement,

Camille SAUNIER
Responsable Marketing Lama France



